**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg
**Band:** 3 (1915)
**Heft:** 2-3

**Rubrik:** Société d'histoire

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Société d'histoire.

**Séance du 3 décembre 1914.** — La *Revue hist. vaudoise* publie un article de M. A. Burnand relatif à un enlèvement fait en 1691 par des Fribourgeois de la contrée de Rue, d'une dame du Sépey convertie au catholicisme. On lira aussi avec un vif plaisir dans le dernier volume des *Archives* de la Société d'histoire du canton de Berne une étude charmante de Mlle Hélène de Diesbach sur la reine Berthe. Une critique judicieuse s'y allie avec le respect des anciennes traditions. Parmi les documents compulsés par Mlle de Diesbach, nous ne voulons pas omettre celui qui nous relate le fait suivant.

Un jour, la royale filandière eut un rêve étrange. De sa résidence payernoise, elle se vit tout à coup transportée par-dessus les campagnes broyardes et la Sarine, et déposée doucement au milieu d'un coin de terre tout planté de joncs, à l'entrée d'un nid de verdure abritant un bruyant patronage, un jardin d'enfants, une fabrique de joujoux et une école dentellière. L'aimable maîtresse de céans l'accueillit avec empressement dans ses parterres fleuris, lui fit les honneurs de son hospitalière demeure, et l'introduisit près de son père. La bonne reine entra dans une pièce bien éclairée, où tout était parfaitement à sa place, et d'une élégante simplicité. Aux parois étaient suspendus des portraits, celui des cousins les sires de Maggenberg, celui de Jacques de Savoie, comte de Romont, dont la royale visiteuse avait souvent entendu parler, mais qu'elle n'avait jamais réussi à rencontrer. Un feu pétillait dans l'âtre, un feu très doux; on l'eût dit alimenté avec *du bois-gentil*. A une table toute chargée d'in-folios séculaires, de cartulaires, de regestes, de clichés et de dessins impatients d'être utilisés (il y en avait de quoi ruiner trois imprimeurs) était assis un homme, le front pensif, écrivant fiévreusement; il rédigeait une histoire de la garnison de Fribourg; chaque chapitre publié était pour les rédacteurs d'annales de l'époque un évènement. L'auguste souveraine, émerveillée de trouver dans son royaume un foyer où l'on avait en si grand honneur le culte de la modestie, de la plume, du fuseau et de la quenouille, ne quitta pas cette maison privilégiée sans y *laisser sa bénédiction*. A son retour, elle passa par Berne; elle voulut y consigner le souvenir de tout ce qu'elle avait vu dans une chronique conservée à la Bibliothèque de la ville. M. de Mülinen, on le sait, ce n'est plus un rêve, ne manque pas une occasion de parler de la bonne reine, avec une gentillesse toujours plus persuasive, aux historiens fribourgeois qu'il réjouit toujours de sa visite.

L'assemblée eut le plaisir d'entendre une communication de M. le curé Tissot relative à quelques-uns de ses prédécesseurs du XVe siècle à Vuisternens-devant-Romont, en particulier au curé Nicolas Garriliat, personnage remuant, type accompli de certains dignitaires ecclésiastiques d'avant la Réforme En 1458, Garriliat est à Rome, abréviateur des lettres apostoliques. En 1461, le bénéfice curial de Vuisternens est vacant, par suite du décès de son curé, Mgr François de Fuste, évêque *in partibus* de Grenade, vicaire général de notre évêque de Lausanne Georges de Saluces, et visiteur du diocèse en 1453. Garriliat se présente, parce que les revenus de ce bénéfice rapportent gros, et réussit à l'obtenir et à le garder, mais il a un procès de trois ans avec son compétiteur Louis d'Alinge. Il finit cependant par s'en démettre, moyennant une forte pension qu'il arrache à d'Alinge; celui-ci garde le bénéfice dix-huit ans, sans même avoir reçu les ordres sacrés. Depuis lors, Garriliat, bachelier en droit depuis 1458 et docteur *in utroque* à partir de 1469, fait une chasse effrénée aux prébendes opulentes. Il se fait successivement nommer chanoine de Sion, de S. Jean de Maurienne, d'Aoste, de Genève et de Lausanne, curé de Joulens, de Tolochenaz, du Grand Bornand, de Vuillerens, prieur de l'abbaye du lac de Joux, de l'île de St-Pierre, de Rüeggisberg. Pour obtenir ou garder ces différentes sources de revenus, il emploie tour à tour la ruse, la violence ou

les peines ecclésiastiques. D'après le chroniqueur Valérius Anshelm, il a même avec Adrien de Boubenberg, le héros de Morat, et avec les bourgeois de Berne, une aventure qui se termine d'une façon tragique. Redevenu curé de Vuisternens en 1482, il le reste jusqu'en 1491. Nommé protonotaire apostolique, puis camérier du pape, il met un peu de calme dans sa vie enfiévrée; il devient même, pour finir, évêque d'Ivrée et meurt en 1497.

Mgr Kirsch et M. le professeur Büchi louent le conférencier, et, à propos du couvent de Rüeggisberg, annoncent que l'histoire de ce prieuré va prochainement être publiée comme thèse de doctorat par M. Wäger, étudiant de notre Université.

En réponse à un article de *La Liberté* (16 novembre dernier) affirmant que Madame Catherine Python, née Clerc, veuve de M. le Dr Python, décédée quelques jours auparavant, était la dernière représentante de la famille patricienne Python, M. Tobie de Rœmy, archiviste d'Etat, établit que l'auteur de l'article, trompé dans sa parfaite bonne foi, a commis une double erreur. A l'aide de documents qui ne sauraient être réfutés, il prouve, 1° que la famille patricienne Python s'est éteinte déjà en 1794, et 2° que le Dr Python, médecin, n'appartenait pas au patriciat. Nos lecteurs ont eu le plaisir déjà de lire cette étude si précise dans le dernier numéro des *Annales*. Ils se seront mis certainement sur le même plateau de balance que notre sympathique archiviste.

Mgr Kirsch nous entretient ensuite des taxes dites *servitia communia* que les évêques ou abbés nouvellement élus devaient, au moyen-âge, payer à la cour de Rome lors de leur confirmation par le Souverain-Pontife. D'après l'ouvrage *Hierarchia catholica* du P. Eubel, cette taxe, pour un évêque, variait entre 700 et 1200 florins d'or. Or, les deux évêques de Lausanne dont parle Mgr Kirsch, soit Pierre d'Oron (1313-1323) et Jean de Rossillon (1323-1341) ne paient, pour des raisons que nous ignorons, le premier que 375 florins, y compris les frais dus pour formalités d'absolution de l'excommunication qu'il avait encourue, et le second, 350 florins seulement, payables en deux fois, soit 175 par l'entremise de Berchtold curé de Vauffelin (Soleure) ou de Vufflens (Vaud) et l'autre moitié par celle du prieur de Baulmes Nicolas Psautier et de maître Ulric d'Avenches, curé de Louèche (ou de Granges, Soleure). L'élu devait en outre une somme d'environ 60 florins de pourboire aux quatre différents services de la domesticité pontificale.

Après la réception de M. le professeur Léon Von der Weid comme membre de la Société, la séance est levée.

---

**Assemblée générale du 4 février 1915.** — La dernière livraison de la *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde* publie un article relatif à l'occupation des frontières bâloises en 1792 pour la sauvegarde de la neutralité suisse (il y est question des Fribourgeois aussi), et un travail consacré à l'élection, qui eut lieu en 1310, et aux premières années de l'épiscopat à Bâle, de notre concitoyen Girard de Vuippens, à qui la majorité des chanoines de la cathédrale, mécontents de la nomination faite par le pape, firent une opposition acharnée et opiniâtre, malgré les peines ecclésiastiques qui pleuvaient sur eux. L'auteur a puisé ses renseignements, extrêmement intéressants, principalement aux archives du Vatican. Il met en cause longuement le vicaire général du nouvel élu, Othon d'Avenches, et deux chanoines bâlois dont l'un, Louis de Strasberg, fut longtemps curé de Fribourg et l'autre appartenait à une famille bernoise originaire de notre ville. Mgr Kirsch voit dans ces longues et terribles luttes entre l'évêque, le Chapitre et le clergé de Bâle une des causes principales de la difficulté que les collecteurs pontificaux rencontrèrent en ce temps-là dans ce diocèse pour la perception des taxes dues à la Chambre apostolique.

Après la réception de M. l'abbé Louis Wæber, vicaire à St-Pierre, comme membre de la Société, M. le président donne lecture de son rapport sur notre activité pendant l'année écoulée, l'année de « la grande guerre ». Il a un souvenir tout spécial pour nos défunts, au nombre de cinq, surtout pour M. Hubert Labastrou, le très méritant éditeur de notre *Fribourg artistique*. Il rappelle aussi la mémoire de M. Th. de Liebenau, le savant archiviste de Lucerne, auteur de très

nombreux travaux historiques dont plusieurs intéressent notre canton. Il passe en revue les principales communications qui ont été faites à nos réunions et les faits les plus saillants de notre ménage intérieur.

M. Georges Corpataux, aide-caissier, donne le compte-rendu financier. Notre fortune a baissé de quelques centaines de francs; la publication du *Regeste*, celle de la carte des bailliages, notre contribution à la publication faite par la Société économique à l'occasion de son centenaire, ont nécessité d'assez fortes dépenses.

Les trois membres du comité, ainsi que M. Georges Corpataux, sont, par votation à main levée, réélus pour une période de trois ans.

La réunion d'été aura lieu, à moins que la guerre ne dure encore, à Vaulruz, au Lac Noir, ou aux ruines de Pont en Ogoz. Le comité choisira.

M. Alfred Weitzel fait lire par le secrétaire une communication sur la plus ancienne carte du canton de Fribourg, soit celle qui a été dressée en 1578, en même temps que celle des terres de la république de Berne, par un homme de talent, Thomas Schepf, alsacien, docteur et maître de l'Université de Bâle, qui fut plusieurs années, jusqu'à sa mort, médecin de la ville de Berne. La carte, à l'échelle approximative de 1 pour 130000, est une œuvre bien imparfaite si on la compare aux cartes modernes, mais on ne saurait lui dénier un réel mérite en présence de celles des cartographes du XVI^e siècle. Elle présente un relief agréable à l'œil et vraiment artistique au point de vue graphique. Cependant la longitude et la latitude y accusent une différence assez sensible avec celles que nous donne la cartographie actuelle; le dessin, dans ses grandes lignes, est tracé arbitrairement, surtout pour le haut du plateau; les contours des collines sont uniformément arrondis. Toutes nos principales chaînes de montagnes s'y reconnaissent, sauf celle qui va de Vuadens à Châtel-St-Denis. Il y a à relever des erreurs pour le cours de quelques rivières, ainsi pour celui de la Trême, les sources de la Glâne, du Javroz et de la Broye; un certain nombre de communes ont été oubliées. Schepf eut pour principaux collaborateurs le peintre Krumm, de Berne, le graveur bâlois Sauracker, le rédacteur strasbourgeois Jobin; à son travail, il a joint un commentaire assez détaillé.

M. Weitzel démontre que la carte *Wiflisburgergow*, soit *Pagus aventicensis* attribuée à Mercator, est, à part l'orientation, la reproduction intégrale de celle de Schepf. Il en est de même de la célèbre carte manuscrite du chancelier Guillaume Techtermann, propriété de l'hoirie de ce nom, et qui est conservée dans la maison Techtermann de Bionnens, au haut du Stalden. Ce sont les mêmes ondulations de terrain, les mêmes profils montagneux, les mêmes groupes de forêts, les mêmes méandres de rivières, les mêmes fautes de tracés de cours d'eau et aussi la même orthographe. Les quelques petites différences que M. Weitzel a constatées sont insignifiantes. La communication de M. Weitzel et la carte Schepf seront prochainement publiées dans les *Annales*.

M. Léonard Rothey, diplômé de Sorbonne, lit, d'après un document qu'il a retrouvé aux archives de Payerne, une étude sur l'origine de la culture du tabac dans la vallée de la Broye. Avant les Romains, qui firent usage de la pipe, les Scythes fumaient certains produits narcotiques. Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne, vulgarisa, vers 1560, la culture du tabac, importée d'Amérique. Prohibé en France par Louis XIII et en Angleterre par Jacques I Stuart, le tabac est interdit aussi chez nous, sous peine de 20 florins d'amende, par décret gouvernemental, en 1675. Toutefois Colbert, en en affermant le monopole en France, en favorise la vulgarisation. En 1719, l'Etat de Berne, déplorant que chaque année, d'importantes sommes d'argent sortent du pays à cause de l'usage de toutes sortes de tabacs étrangers, propose la culture de cette plante à ses sujets vaudois et met à leur disposition de la semence et des personnes expérimentées. En 1728, cette culture est prospère dans la vallée de la Broye, et suffit aux nécessités de tout le pays; les planteurs sont, pour encouragement, plusieurs fois exemptés de la dîme. Une série d'étés froids et humides, la mésentente entre planteurs et marchands, ont, ces dernières années, beaucoup compromis et diminué la culture. M. de Diesbach y ajoute deux autres raisons : le coût élevé de la main-d'œuvre et la tendance des paysans à utiliser le fumier pour la fertilisation de leurs prés plutôt

que pour les champs de tabac. M. Rothey illustre sa communication par un graphique indiquant les dernières fluctuations de cette culture et un certain nombre de reproductions photographiques dont l'une, entre autres, représente la fabrication du célèbre tabac dit de Villarepos, qu'ont bien connu nos grand'pères.

M. Léon Kern, étudiant à l'Université, reprend la question déjà traitée en 1913 dans nos *Annales* par M. le Dr Gaston Castella, du partage des biens des Kybourg. Dans une dissertation récente présentée à l'Université de Zurich, M. Charles Brun croit pouvoir établir que ce partage aurait eu lieu vers 1250; Hartmann l'Ancien aurait reçu les territoires situés sur la rive droite de la Reuss, et Hartmann le jeune, ceux de la rive gauche; certains biens non immédiats ou fiefs leur seraient cependant restés communs. Fribourg, étant non un fief, mais une possession immédiate, aurait donc dû échoir à Hartmann le jeune déjà vers 1250. Or, M. Castella a déjà montré que ce n'est que vers 1253 que Fribourg a cessé d'être possession commune. M. Kern, contrairement à l'opinion de M. Brun, prétend que le partage, dont l'acte officiel est perdu, a dû avoir lieu entre les derniers mois de l'année 1253 et le mois d'août 1255, soit probablement en 1254.

En terminant, M. le président annonce la prochaine publication d'un nouveau fascicule de nos *Archives*. L'impression en est presque terminée. Il contiendra une liste dressée par M. le Dr Wilhelm Meyer, à Berne, ancien aide-caissier de notre Société, des manuscrits de la bibliothèque de la Société économique; deux travaux de M. Tobie de Ræmy archiviste, l'un, sa notice biographique sur le chancelier Guillaume Techtermann, l'autre, une étude historique sur les châteaux d'Attalens et de Bossonens; enfin une liste très complète de tous les baillis fribourgeois en fonction dans les diverses circonscriptions de notre canton depuis le XVe siècle jusqu'en 1798. Cette liste, dressée par M. Alfred Weitzel sur les sources originales de nos Archives, complètera très heureusement la petite notice qu'il a publiée en même temps que la carte des bailliages envoyée récemment à chacun des membres de la Société.

---

**Séance du 18 mars 1915.** — M. Frédéric-Th. Dubois fait circuler une médaille en bronze gravée par M. Kaufmann, à Lucerne, ancien élève de notre Collège, en l'honneur de M. Th. de Liebenau.

M. le président signale, dans le dernier fascicule de l'*Indicateur suisse d'antiquités*, un article de M. B. Reber, à Genève, sur les anciennes pipes romaines conservées dans les musées suisses, en particulier dans celui de Fribourg. Il fait part aussi du décès récent de deux de nos membres, MM. Bonaventure Ellgass à Estavayer-le-Lac, et Rodolphe Grumser antiquaire à Fribourg, ainsi que de celui de M. Bernard de Cérenville, le jeune président, élu il y a quelques mois à peine, de la Société d'histoire de la Suisse romande. Notre Société a délégué aux obsèques de ce dernier M. Fréd. Dubois, et a envoyé une couronne mortuaire.

M. Max de Diesbach donne lecture de trois lettres écrites par M. de Maillardoz, inspecteur général des troupes fribourgeoises, à l'avoyer de Forel, à la veille du Sonderbund. Dans la première, du 2 septembre 1847, il rend compte d'une conférence qu'il a eue à Lucerne avec le général de Salis et rend le gouvernement attentif au peu de sécurité que présentent certaines régions de la Suisse centrale, en particulier la contrée de Zoug. Un ennemi, pénétrant aisément par Cham, Zoug et le lac d'Aegeri, aurait vite coupé les communications entre Schwytz et Lucerne et tourné ces deux villes. Les députés zougois lui ont dit, à Berne, que leur frontière n'avait pas été fortifiée parce qu'il fallait ménager l'opinion de Zurich. Par suite de cette imprévoyance, la position de Fribourg peut devenir très critique; il faut faire de suite des démarches auprès de nos alliés des petits cantons.

Dans la deuxième lettre, datée d'octobre, Maillardoz rend compte d'une tournée qu'il a faite dans la Gruyère pour reconnaître les passages qu'il pourrait être important d'occuper, afin d'empêcher un ennemi de filer le long de la rive droite de la Sarine pour donner la main devant Fribourg à une colonne bernoise venant du Gouggisberg. Le landsturm gruérien est bien disposé; l'inspecteur a cependant rencontré un peu de défiance et entendu divers griefs contre certains gouvernants

qu'on soupçonne de vouloir rétablir le patriciat, et contre quelques personnalités en vue.

La troisième lettre est écrite le 12 novembre, la veille du combat du fort St-Jacques. Maillardoz est effrayé de la disproportion des forces fribourgeoises avec celles de l'ennemi qui s'approchent de nos lignes de défense. Il est découragé aussi par l'abandon dans lequel nous laissent nos alliés, soit de la Suisse centrale, soit du Valais. Il croit qu'un système de temporisation défensive est le meilleur et le seul qui offre une chance de salut pour le pays. Il sent autour de lui défiance et impatience et il donne sa démission. Cette démission, on le sait, ne fut pas acceptée par le gouvernement.

Une quatrième lettre, dont M. de Diesbach donne lecture, est écrite par un vieux militaire bernois, qui, par sympathie pour les Fribourgeois, leur fournit des renseignements confidentiels très précis sur le projet des troupes bernoises et vaudoises en marche sur Fribourg, sur les dispositions du gouvernement et des populations de l'Oberland. Il donne à l'avoyer force conseils et des indications précieuses sur certains points qui vont être attaqués et qu'il importe de défendre. Cette lettre n'est pas signée; il vaudrait la peine de faire des recherches pour en retrouver l'auteur, car elle est très importante. Ces quatre documents, ainsi que divers autres relatifs au Sonderbund, vont être publiés prochainement dans les *Annales*.

M. le colonel de Reynold. tout en reconnaissent l'esprit du modération du général Dufour, lui reproche de n'avoir pas su faire observer les articles de la capitulation et d'avoir permis les scènes de pillages et excès de tous genres des soldats confédérés après leur entrée en ville. Ce reproche lui fut du reste adressé un jour, plus tard, publiquement, lors d'une visite à Napoléon III, par des officiers généraux français qui avaient été ses camarades à l'école militaire.

Le secrétaire fait diverses communications. La première est relative aux événements d'il y a cent ans. La Diète avait défendu aux quatre régiments suisses engagés au service du roi Louis XVIII de se ranger sous les aigles de Napoléon, au retour de celui-ci de l'île d'Elbe. Malgré cette défense. près de 300 hommes se laissèrent angarier par deux officiers thurgoviens, les frères Stoffel, et prirent part à la bataille de Waterloo en 1815. Parmi eux étaient dix Fribourgeois, dont deux, le caporal Vial de Semsales et le soldat Seydoux, de Vaulruz, furent blessés; un troisième, le fusilier Jean Dey, d'Enney, fit adresser par ses parents au gouvernement de Fribourg une supplique pour demander de ne pas le jeter en prison. Le document, donnant les dix noms, a été retrouvé aux Archives d'Etat. M. de Diesbach ajoute qu'un fils d'un de ces frères Stoffel, personnage d'une très perspicace intelligence, a publié, peu avant la guerre de 1870, un écrit prédisant très exactement les principaux évènements qui allaient se produire.

Dans un ouvrage genevois paru l'an dernier sous le titre *Nos centenaires*, M. le notaire Emile Rivoire a écrit un article relatif aux solennités qui eurent lieu à Genève en 1869 à l'occasion de l'inauguration du monument national. A ces fêtes figurèrent une dizaine de vétérans fribourgeois qui avaient pris part, sous la conduite du colonel Girard, à l'occupation de Genève en 1814. L'article de M. Rivoire contient la reproduction d'une photographie prise en 1869 par le Dr Suès, représentant ces dix bons vieux qui furent fêtés et choyés plus que personne. Une de ces rarissimes photographies a été donnée à notre Musée, en 1893, par M. Bertschy ancien receveur général; trois ou quatre noms seulement ont pu être identifiés.

Dans notre diocèse se convertissait au catholicisme, en 1819, le jeune duc allemand Adolphe-Frédéric de Mecklenbourg-Schwerin. Il existe aux archives de l'évêché quatre lettres écrites par lui, entre les années 1819 et 1821, à notre évêque Mgr Pierre-Tobie Yenni; l'une est datée de Lausanne, la seconde de Rome, et les deux dernières du château de Schwerin. L'auteur y donne des détails sur son voyage en Suisse et en Italie, sur les personnages dont il a fait la connaissance, sur les événements de la politique européenne, sur les ennuis que sa famille lui a fait subir; il ne peut assez clamer le bonheur dont son âme est remplie depuis son abjuration. La lettre qu'il écrit de Rome, du palais du prince Torlonia qui

lui avait donné asile, est particulièrement intéressante. Hélas! la mort devait venir le frapper bientôt, avant qu'il eût atteint l'âge de 30 ans.

Il existe pareillement, aux archives de l'Evêché, un projet inédit d'organisation universitaire à Fribourg. Le document, retrouvé récemment, n'est pas daté, mais il doit être de 1751 environ à 1755. Il n'est pas signé non plus, mais la ressemblance d'écriture permet de l'attribuer au baron d'Alt, l'auteur de l'*Histoire des Helvétiens* en 10 volumes et des quatre tomes manuscrits des *Hors d'œuvre*, qui avait été nommé par le gouvernement, en 1751, président d'une commission chargée d'étudier le projet de création à Fribourg d'un établissement d'enseignement supérieur. On prévoyait une Université d'Etat avec trois professeurs de théologie, quatre ou cinq de philosophie (logique, physique et botanique, histoire et poésie, philosophie morale et droit naturel), deux de jurisprudence (droit romain, et explication des lois municipales et des coutumiers), et un de mathématiques, éventuellement aussi chargé de la médecine. Les quatre ou cinq chaires de philosophie ci-dessus devaient être confiées aux Jésuites du Collége pour éviter de nouveaux frais, celle de la théologie morale aussi, celle de la théologie spéculative et exégèse à un prêtre séculier ou religieux de mérite, celle de la liturgie et de la pastorale à un prêtre (200 écus par an).

Les ressources nécessaires devaient être constituées par les fonds (et les bâtiments) du Séminaire, à la Neuveville, ceux des Scolarques, des fondations qui seraient faites par des familles, le défrichement, la vente ou la mise aux enchères de certaines forêts, la vente des domaines de certains bailliages, les contributions des couvents riches, entre autres des deux Chartreuses de la Valsainte et la Part-Dieu, etc. — On sait que, vu les difficultés financières, le projet d'Université fut abandonné. On se contenta de fonder une académie, dont le noyau fut la création, vers 1755, de notre ancienne école de droit dont M. Bise a, il y a quelques années, écrit l'histoire.

Enfin, M. Alfred Weitzel fait circuler une curieuse ancienne carte, qu'il a coloriée lui-même, représentant l'ancienne Confédération. Cette carte est un don fait récemment à notre collection de la Bibliothèque cantonale.